

**RAPPORT ANNUEL AU 31 MARS 2017
DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS
CONSTANCE BE WORLD**

**(Opérations de l'exercice clos
le 31 mars 2017)**

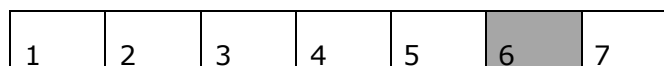
- Société de gestion** : **CONSTANCE ASSOCIÉS**
8, rue Lamennais – 75008 Paris
- Dépositaire et conservateur** : **Crédit Industriel et Commercial (CIC)**
6, avenue de Provence – 75009 Paris
- Commissaire aux comptes** : **Mazars**
61, rue Henri Regnault – 92075 Paris La Défense
- Commercialisateur** : **CONSTANCE ASSOCIÉS**
8, rue Lamennais – 75008 Paris

Informations concernant le FCP Constance Be World

- Régime juridique** : Directive « OPCVM » 2009/65/CE
- Forme juridique** : Fonds commun de placement (FCP) de droit français
- Classification** : Actions internationales
- Code ISIN** : Part A : FR0011400712
Part I : FR0011400738
- Investissement en OPC** : Moins de 10% de l'actif net
- Objectif de gestion** : Le FCP a pour objectif la recherche d'une surperformance par rapport à l'indice Bloomberg World Index dividendes nets réinvestis représentant l'évolution du marché actions internationales sur la durée de placement recommandée.

Indicateur de référence : Bloomberg World Index, dividendes nets réinvestis

Profil de risque : A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



Le risque de contrepartie n'est pas pris en compte dans cet indicateur.

Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs sauf personnes américaines



Durée de placement recommandée : Supérieure à 5 ans

Régime fiscal : Le FCP n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité du souscripteur dépend de son lieu de résidence, et de sa situation particulière. Il est recommandé de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les informations ci-dessus sont incomplètes. Avant toute souscription, il est recommandé de prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et de consulter des conseillers professionnels.



A) Politique d'investissement

A-1) Rapport de gestion

Pour l'exercice écoulé et clos au 31 mars 2017, le FCP Constance Be World affiche une performance de 16.79% (EUR) pour la part I et 15.43% (EUR) pour la part A, en dessous de son indicateur de référence l'indice BLOOMBERG WORLD INDEX avec dividendes nets réinvestis (Ticker Bloomberg avant dividendes : BWORLD) qui affiche une performance de 19.60% (EUR).

L'indice BLOOMBERG WORLD INDEX (Ticker Bloomberg : BWORLD) est calculé et publié par BLOOMBERG. Cet indice ne tient pas compte d'un réinvestissement des dividendes. CONSTANCE ASSOCIÉS, à l'aide de la fonction <TRA> de BLOOMBERG, procède au recalcul de l'indice brut pour y ajouter les dividendes nets. Ce calcul est réalisé le matin de chaque jour de calcul de la valeur liquidative du FCP, depuis le 8 février 2013. L'ensemble des informations liées au mode de calcul de l'indice BLOOMBERG WORLD INDEX avec dividendes nets réinvestis d'une part, et l'historique de cet indicateur de référence tel que calculé avec dividendes nets réinvestis est disponible auprès de CONSTANCE ASSOCIÉS sur simple demande.

BLOOMBERG WORLD INDEX avec dividendes nets réinvestis (Ticker Bloomberg avant dividendes : BWORLD) est un indice ayant pour objectif de fournir la meilleure représentation possible du marché des actions internationales. BLOOMBERG WORLD INDEX avec dividendes nets réinvestis (Ticker Bloomberg avant dividendes : BWORLD) est un indice pondéré par la capitalisation des actions internationales incluses dans les 9 séries sectorielles de Bloomberg. Ces actions sont classées parmi les 85% des plus importantes capitalisations boursières de chaque série.

L'indice est rebalancé 2 fois par an, en février et août. Son ticker Bloomberg est le <BWORLD>. Une description exhaustive de l'indice ainsi que la publication de ses valeurs est disponible sur le site internet www.bloomberg.com. L'indice BLOOMBERG WORLD INDEX avec dividendes nets réinvestis (Ticker Bloomberg avant dividendes : BWORLD) est retenu en cours de clôture, exprimé en euro. Cet indice est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. La composition du FCP peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indice BLOOMBERG WORLD INDEX (Ticker Bloomberg avant dividendes : BWORLD).

En EUR, l'ensemble des secteurs affiche une performance positive entre le 31 mars 2016 et le 31 mars 2017.

A l'exception des secteurs des services aux collectivités, de la consommation de base et de la consommation discrétionnaire, l'ensemble des secteurs affiche une performance globale annuelle supérieure à celle de l'indice de référence.



Parmi les secteurs surpondérés au 31 mars 2017 (la consommation dans son ensemble, la santé et les technologies de l'information), seul le secteur des technologies de l'information a surperformé l'indice de référence sur la période écoulée, expliquant ainsi en partie la sous-performance du FCP par rapport à son indice de référence. Le secteur réalise une performance de 33.75% en EUR.

On notera également que la sous-exposition au secteur financier, principale pondération de l'indice de référence avec 18.38% contre 2.57% pour le FCP au 31 mars 2017, a également pesé dans cet écart de performance. Le secteur affiche une performance de soit 26.05% en EUR sur la période écoulée.

Au-delà des expositions du FCP aux différents secteurs composants l'indicateur de référence Bloomberg World Index (dividendes nets réinvestis), il convient de conclure que les différentes rotations sectorielles qui se sont produites au cours de l'exercice clos au 31 mars 2017 sont une des principales raisons expliquant l'écart de performance entre le FCP et son indice de référence.

Le turnover (ou taux de rotation) du portefeuille a été de 190.33% sur l'exercice écoulé.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances ne sont pas constantes dans le temps.

A-2) Stratégie d'investissement

L'exercice écoulé aura été marqué pour le FCP Constance Be World par la décision d'être largement investis sur les marchés d'actions internationaux des pays développés, dès lors que notre scénario d'une amélioration notable de l'économie s'est poursuivi, validé par la publication d'indicateurs économiques de bonne facture.

Nous avons privilégié les marchés développés (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest, Europe du Nord et Japon) offrant davantage de visibilité et dont les fondamentaux économiques nous apparaissaient comme étant plus solides et en amélioration constante.

L'exercice écoulé a été marqué par deux événements majeurs que sont le Brexit en juin et l'élection de Donald Trump en novembre. Ces événements ont dans un premier temps entraîné une baisse des marchés actions et le regain d'intérêt pour les valeurs refuges avant que les investisseurs ne fassent rapidement abstraction de ces décisions entraînant les indices boursiers vers des records.

Globalement, l'exercice écoulé se termine dans l'euphorie avec des rebonds significatifs sur les 5 derniers mois. Pour autant, les performances des indices des marchés d'actions masquent des disparités sectorielles très importantes. Nous avons connu des mouvements d'une rare intensité, avec une surperformance des valeurs cycliques au détriment des valeurs défensives. Les perspectives d'une hausse des taux de la Fed et d'une reflation ont entraîné une remontée des taux longs et les mouvements se sont amplifiés après l'annonce de l'élection de Donald Trump.



Malgré ces événements de marchés et bien que nous ayons désensibilisé quelques peu le portefeuille à certaines périodes, nous sommes restés investis au risques actions entre 90 et 100% tout au long de l'exercice écoulé. Les Etats-Unis demeurent à nos yeux l'économie présentant les fondamentaux les plus solides à l'heure actuelle. L'Europe offre quant à elle un potentiel de rattrapage des marchés actions plus important mais le risque politique demeure.

L'ensemble de ces événements et les facteurs de risques évoqués sont venus valider notre scénario global et notre volonté d'être sous-exposés aux pays émergents et notamment la Chine. La volatilité sur les marchés des changes et la hausse de la dette mondiale, tant publique que privée, nous a contraints à nous tourner vers les pays développés qui présentent selon nous de meilleures perspectives.

Nous ne pouvons certainement pas estimer la durée et l'ampleur de ces mouvements sectoriels et il est difficile d'anticiper si ces mouvements perdureront. Néanmoins, nous sommes restés focalisés sur les éléments essentiels de notre philosophie d'investissement : la création de valeur sur le long terme avec la recherche de la qualité des fondamentaux des entreprises disposant d'avantages compétitifs durables.

A-3) Allocation

Nous soulignons que sur le long terme des pressions structurelles continuent de s'exercer sur les financières et les pétrolières en particulier. S'agissant de ces dernières, il n'est pas certain que le rebond du prix de l'or noir se prolonge sauf à constater une croissance économique mondiale soutenue et donc une plus forte demande. Rappelons, que du côté de l'offre, de nombreux puits (notamment aux Etats-Unis) se remettent à produire sur les niveaux de cours actuels. Cette conviction nous a ainsi amené à augmenter de façon progressive l'allocation aux valeurs énergétiques en privilégiant les valeurs présentant les bilans financiers les plus sains et générant d'importants montants de cash.

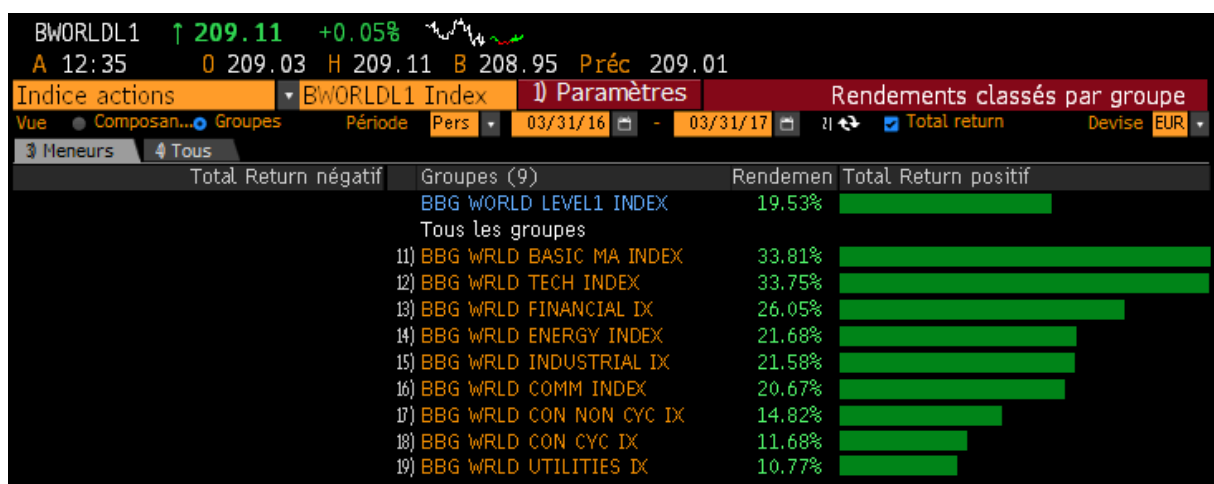
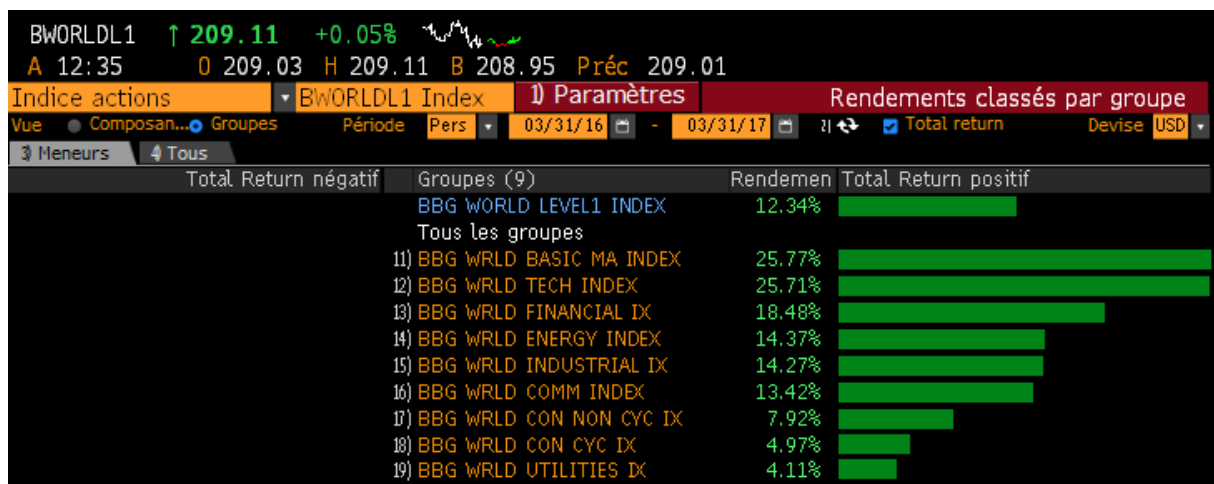
Nous sommes restés à l'écart des secteurs des télécoms et des services aux collectivités en raison de la valorisation des secteurs et de normalisation des politiques monétaires en raison de la hausse de l'inflation. Pour les mêmes raisons, l'immobilier n'a pas eu notre préférence pour la seconde moitié de l'année écoulée. Cela est également le cas pour le secteur des matériaux.

Nous avons progressivement augmenté l'exposition aux valeurs financières nord-américaines, en raison de la hausse des anticipations d'inflation et des hausses attendues des taux de la Fed. Nous n'avons pas souhaité être investis sur le secteur financier européen en raison de nos convictions de gérants et du poids de la dette des états membres de l'UE. La fragilité du secteur bancaire italien pourrait à terme fragiliser encore davantage les acteurs européens.

Nous avons privilégié les thématiques de la digitalisation, de la sécurité, de l'intelligence artificielle ou bien encore des nouveaux modes de consommation. L'industrie de pointe européenne a également été privilégiée, notamment l'automobile et l'aéronautique.

On notera au sein de ces thématiques les performances de Netflix (+53.97%), Amazon (+59.03%), Start Today (+76.53%), Shopify (157.04%), NVIDIA (+227.10%), iRobot (+99.53%), Asos (+72.09%), Weibo (+209.57%), Brembo (+54.35%) ou bien encore Pinnacle Foods (+40.57%).

Au 31 mars 2017, la consommation discrétionnaire représente plus d'un quart du portefeuille, tout comme les technologies de l'information, secteur progressivement renforcé au cours de l'année, tout comme l'énergie et la santé, aux dépens des valeurs liées à la consommation. Cette allocation a ainsi bénéficié des performances respectives de ces secteurs comme précisé ci-dessous (données Bloomberg eu USD puis en EUR).



A-4) Principaux mouvements sur la période



Entre le 31 mars 2016 et 2017, on notera notamment la place importante conservée par la consommation discrétionnaire, le consommateur américain restant un des principaux moteurs de l'économie. La consommation de base a quant à elle été fortement réduite en raison des importantes variations de prix des matières premières ayant impactés les sociétés du secteur alimentaire.

L'allocation s'est donc progressivement reportée sur les valeurs technologiques suite à la baisse du secteur au cours de la première moitié de l'exercice et afin d'être investis dans nos thématiques (exemple : achats de NVIDIA, IBM ou Shopify).

Des prises de profits ponctuelles sur le portefeuille ont été opérées tout au long de l'année, dans l'attente de la poursuite de la reprise économique mondiale et alors que la Fed communiquait sur plusieurs hausses de taux à prévoir au cours de l'année 2017.

A-5) Information sur les instruments financiers émis ou gérés par Constance Associés

Le FCP Constance Be World n'est pas investi dans d'autres OPCVM gérés par Constance Associés, ni dans des instruments financiers qui sont émis par Constance Associés (ou les entités de son groupe).

A-6) Informations relatives aux instruments financiers dérivés et aux techniques de gestion efficace de portefeuille

Pendant l'exercice, la société de gestion n'a eu recours à aucun des instruments et contrats suivants : change à terme, dépôt de garantie, future, prêt de titre, garantie émise ou reçue.

A-7) Informations issues du règlement européen SFTR relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de leur réutilisation

Le FCP Constance Be World n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

B) Informations réglementaires

B-1) Politique de sélection des intermédiaires

1 Cadre

La Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers (MIF) est entrée en application le 1er novembre 2007. Obtenir le meilleur résultat possible, servir au mieux les intérêts des clients tout en favorisant l'intégrité des marchés en sont les grands enjeux.

La directive demande aux prestataires que toute mesure raisonnable soit prise en vue d'obtenir le meilleur résultat possible dans l'exécution des ordres transmis pour le compte de leurs clients.



De par son statut de société de gestion de portefeuille, Constance Associés n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPCVM gérés ou de sa clientèle sous mandat à des intermédiaires de marchés agréés et sélectionnés.

Le principe de "meilleure exécution" prend la forme de meilleure sélection des intermédiaires, laquelle impose de prendre toute mesure raisonnable pour obtenir, dans la plupart des cas possibles, la meilleure exécution possible des ordres transmis pour le compte des portefeuilles gérés par Constance Associés.

2 Critères retenus par Constance Associés

Les critères suivants sont retenus dans l'analyse de la qualité/performance d'exécution des ordres par les intermédiaires sélectionnés :

- le prix à payer à l'intermédiaire qui exécute l'ordre,
- les coûts directs ou indirects liés à l'exécution de l'ordre,
- la rapidité d'exécution de l'ordre,
- la probabilité de l'exécution et du règlement,
- la taille et la nature de l'ordre,
- toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre (lieu d'exécution, impact de l'ordre sur le marché, durée de validité de l'ordre, technologie de reporting).

3 Intermédiaires retenus à ce jour

Constance Associés a retenu des intermédiaires selon le teneur de compte utilisé.

Pour les portefeuilles tenus chez CM-CIC Securities, dont les OPCVM de la gamme Constance Be ..., Constance Associés choisit directement ses brokers. Les intermédiaires sélectionnés à ce jour sont :

- Bank of Montreal Capital Markets
- Barclays
- Market Securities
- Meeschaert (New York)
- Nordea Markets
- Royal Bank of Canada Capital Markets
- Crédit Industriel et Commercial

Cette sélection en direct permet de limiter le coût des mouvements pour les OPCVM et pour les mandats, et de gagner en proximité avec les brokers utilisés (important notamment pour soigner correctement le traitement des ordres).

B-2) Communication des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance)

Cadre : La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de la gouvernance est liée à la notion de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) apparue ces dernières années. L'ISR vise à retenir des approches complémentaires à la gestion traditionnelle, en favorisant les investissements dans des sociétés socialement

responsables. L'approche consiste « à prendre systématiquement en compte les trois dimensions que sont l'environnement, le social/sociétal et la gouvernance (ESG) en sus des critères financiers usuels. Les modalités de mise en œuvre peuvent revêtir des formes multiples fondées sur la sélection positive, l'exclusion ou les deux à la fois, le tout intégrant, le cas échéant, le dialogue avec les émetteurs ». Les critères ESG comprennent trois dimensions :

- Une dimension environnementale, qui désigne l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur l'environnement ;
- Une dimension sociale/sociétale, qui est relative à l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur les parties prenantes par référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption, etc.) ;
- Une dimension de gouvernance, qui analyse l'ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. Cela inclut les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, sa direction et son conseil d'administration.

Origine : L'article L 533-22-1 du code monétaire et financier dispose que : "les sociétés de gestion mettent à la disposition des souscripteurs de chacun des organismes de placement collectif qu'elles gèrent une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance".

Modalités de prise en compte des critères ESG chez Constance Associés : Pour l'ensemble des portefeuilles gérés, dont les OPCVM, Constance Associés n'a pas tenu à inscrire les critères ESG dans son processus d'investissement. Bien entendu, l'équipe dirigeante d'une société émettrice, sa qualité et son mode de rémunération peuvent entrer en considération pour analyser le potentiel de l'entreprise, de même que la capacité d'une entreprise à offrir une croissance durable. Ce n'est cependant en aucun cas de façon industrialisée par de quelconques critères "ESG" que l'équipe de gestion de Constance Associés mène sa gestion.

B-3) Politique de rémunération en application chez Constance Associés

A compter de l'exercice 2016 dont les comptes seront adoptés en 2017, la politique de rémunération adoptée en décembre 2016 par la société s'applique, et le montant des rémunérations versées figurent dans les comptes déposés auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Les rémunérations sont constituées d'une partie fixe et d'une partie variable.

La rémunération variable de certains collaborateurs suit la présente politique : il s'agit de l'équipe de gestion, de l'équipe de direction, et du personnel dont la rémunération dépasse la rémunération moyenne des précédents. A ce jour, cela concerne tous les collaborateurs de la société.



L'ensemble de la rémunération variable de ces collaborateurs est soumis à la politique de rémunération, peu importe que cette rémunération soit liée à l'activité de gestion d'OPCVM, de gestion sous mandat discrétionnaire, etc. La société de gestion a ainsi souhaité faire preuve d'un maximum de cohérence.

La partie variable de la rémunération de chacun de ces collaborateurs est assise sur des critères liés à la fonction de chacun, à des critères collectifs et à des critères individuels.

Conformément à la loi Macron 2, Constance Associés a choisi de ne pas rendre publics ses comptes sociaux. En effet, dans la mesure où la taille de l'équipe de collaborateurs visés par la politique de rémunération est très restreinte, la communication de données globales conduirait à communiquer des informations potentiellement nominatives qui pourraient s'avérer de surcroît précieuses pour nos concurrents.

La partie différée de la rémunération variable d'un exercice comptable donné est supérieure à 50%. L'acquisition définitive de la partie différée est liée (voire conditionnée) à la situation financière de Constance Associés, à la continuité de l'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période précédant chaque versement.

La partie différée de la rémunération variable évolue avec la performance d'un portefeuille représentatif de la gestion menée par Constance Associés.

Les collaborateurs visés par la politique de rémunération ont reçu l'interdiction de la part de Constance Associés de tenter de la contourner par une stratégie de couverture personnelle ou d'assurance.

Le détail de la politique de rémunération peut être obtenu en adressant une demande écrite à : Constance Associés S.A.S. – à l'attention de Monsieur le Directeur général – 8, rue Lamennais – 75008 Paris – France.

B-4) Méthode de calcul du risque global

La société a retenu la méthode de l'engagement.

B-5) Vie de l'OPCVM

Rien à signaler sur l'exercice clos au 31 mars 2017. En revanche, la société de gestion prévoit des évolutions de ses prospectus au courant de l'année 2017.



B-6) Politique d'exercice des droits de vote

Cadre

Les articles 314-100 à 314-103 inclus, ainsi que le règlement de déontologie des OPCVM et de la gestion individualisée sous mandat, disposent que les sociétés de gestion de portefeuilles doivent prévoir les conditions dans lesquelles elles exercent le droit de vote.

Dans la pratique, les mandats discrétionnaires signés avec Constance Associés confient à la société le soin d'exercer le droit de vote. Constance Associés dispose également de ce droit de vote pour les OPCVM qu'elle gère.

Quand vote Constance Associés ?

Constance Associés recherche une performance de moyen et long-terme pour ses investissements, tout en se réservant la possibilité de liquider sa position à tout moment (liquidité recherchée).

Consciente de la taille de ses investissements rapportée à la capitalisation des sociétés dans lesquelles elle mène des investissements, Constance Associés sait que son avis en assemblée générale n'aurait que peu de poids.

Dès lors, Constance Associés entend participer aux votes, de façon non systématique (sauf cas prévus plus loin), pour appuyer ses convictions en matière de gestion des sociétés.

La participation au vote est systématique dans les cas suivants :

- Quand l'ensemble des investissements de Constance Associés (OPCVM et comptes gérés sous mandat) représentent plus de 5% des droits de vote d'une société,
- Quand l'investissement par un OPCVM dans une société représente plus de 8% de l'actif net de l'OPCVM en question,
- Quand l'investissement de tous les OPCVM gérés par Constance Associés représente plus de 5% de l'actif net global des OPCVM gérés.

Cependant, dans les cas suivants, Constance Associés pourra ne pas voter tout de même :

- Lorsque le coût d'exercice du vote est prohibitif (par exemple si la procédure de vote à distance n'est pas disponible et qu'il faut se rendre sur place pour voter),
- Lorsque le vote nécessite le blocage des titres pendant une période longue (pour éviter de perdre la liquidité recherchée),
- Lorsque les titres donnant le droit de vote ont fait l'objet d'une cession temporaire, car Constance Associés n'entendrait pas les rappeler pour exercer le droit de vote.



Constance Associés vote quand la société reçoit à temps les formulaires de vote à distance.

Dans la pratique, Constance Associés n'a pas voté sur l'exercice clos au 31 mars 2017 au titre des participations du FCP Constance Be World.

C) Eléments comptables

C-1) Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

C-1-a) Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

C-1-b) Comptabilisations des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

C-1-c) Affectation des sommes distribuables

L'OPC a opté pour :

- Le mode de capitalisation pour les revenus.
- Le mode de capitalisation pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

C-1-c) Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, avocats, distribution)	Actif net	Part « A/eur » : 2,40% TTC maximum Part « I/EUR » : 1,20% TTC maximum
Frais indirects maximum	Actif net	NS
Commission de surperformance	Actif net	20% TTC de la surperformance du fonds au-delà de celle de l'indice de référence, BLOOMBERG WORLD INDEX dividendes nets réinvestis, uniquement si celle-ci est positive avec High water Mark (1)

Mécanisme de la High Water Mark : la commission de surperformance sera facturée à l'OPCVM si et seulement si la valeur liquidative constatée le dernier jour de bourse de l'exercice est supérieure à la plus haute des valeurs liquidatives constatées le dernier jour de bourse de chaque exercice précédent.

Indicateur de référence : Bloomberg World Index, dividendes nets réinvestis.

Calculée selon la méthode indiquée, la commission de surperformance est calculée sur des périodes de référence courant de la première valeur liquidative du mois de janvier de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année, toutefois, à la mise en place de cette commission de surperformance en septembre 2013, la première période de calcul, la période de référence court de septembre 2013 à mars 2015.

Les frais de gestion variables ne sont provisionnés que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence, soit entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Elle est prélevée à chaque valeur liquidative et perçus par la société de gestion à la fin de l'exercice comptable du fonds selon le mode de calcul suivant :

- la commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et le taux de référence défini ci-après, sur l'exercice de l'OPCVM.
- la performance du fonds est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :
- si sur l'exercice du FCP, la performance du fonds (calculée coupon brut réinvesti) après imputation des frais de gestion fixes est supérieure au taux de référence défini ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de la différence entre la performance du FCP et ce taux de référence.

Le taux de référence est calculé dividendes réinvestis.

- si sur l'exercice du FCP, la performance du FCP est inférieure au taux de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

- la surperformance fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous performance du FCP par rapport au taux de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision constituée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachat de part, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est acquise à la société de gestion.

Les frais de gestion variables sont définitivement acquis à la société de gestion à la fin de chaque période de référence, qui est l'exercice comptable du fonds.

C-1-d) Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Commissions de mouvement Dépositaire 100%	Prélèvement sur chaque transaction	Marchés actions et obligations : 0,0598% TTC Maximum MONEP – EUREX (€) Futures – Options sur indices 2,39€/lot TTC Options 0,3588% TTC Minimum 10€ LIFFE Futures – Options 2,093 £/lot TTC CME-BOT US Futures 2,392 \$/lot TTC

C-1-e) Méthodes de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts de FCT : Evaluation au dernier cours de Bourse du jour pour les FCT cotés sur les marchés européens.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - Exception : les BTAN et les BTF sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

Options cotées sur des Places européennes : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Options cotées sur des Places nord-américaines : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Opérations d'échange (swaps) : Néant

Contrats de change à terme

- Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

C-1-f) Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal, les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

C-1-g) Garanties données ou reçues

Néant

C-2) Composition de l'actif au 31 mars 2017

Voir tous ces éléments dans le rapport audité du commissaire aux comptes en pages suivantes, incluant :

- Inventaire détaillé du portefeuille
- Actif net
- Nombre de parts en circulation
- Valeur liquidative
- Engagements hors bilan
- Documents de synthèse définis par le plan comptable
- Certification donnée par le commissaire aux comptes

MAZARS

**FCP
CONSTANCE BE WORLD**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2017

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

**FCP
CONSTANCE BE WORLD**

8, rue Lamennais
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2017

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCP CONSTANCE BE WORLD, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un OPCVM, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux organismes de placement collectif à capital variable, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

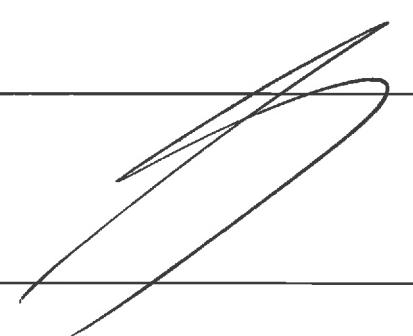
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 4 juillet 2017

Le commissaire aux comptes

Mazars :

Pierre Masiéri



F5833 CONSTANCE BE WORLD

BILAN ACTIF

	31/03/2017	31/03/2016
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	17 554 880,71	10 787 141,61
Actions et valeurs assimilées	17 554 880,71	10 787 141,61
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	17 554 880,71	10 787 141,61
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	6 535,50	8 194,04
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 535,50	8 194,04
Comptes financiers	377 363,04	745 148,08
Liquidités	377 363,04	745 148,08
Total de l'actif	17 938 779,25	11 540 483,73

BILAN PASSIF

	31/03/2017	31/03/2016
Capitaux propres		
Capital	17 084 168,30	10 660 846,30
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	831 213,71	1 025 410,96
Résultat de l'exercice (a, b)	-10 502,07	-174 489,39
Total des capitaux propres	17 904 879,94	11 511 767,87
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	33 899,31	28 715,86
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	33 899,31	28 715,86
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	17 938 779,25	11 540 483,73

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2017	31/03/2016
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2017	31/03/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	254 051,27	88 016,50
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	254 051,27	88 016,50
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	254 051,27	88 016,50
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	296 025,43	234 893,31
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-41 974,16	-146 876,81
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	31 472,09	-27 612,58
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-10 502,07	-174 489,39



Constance Associés vote quand la société reçoit à temps les formulaires de vote à distance.

Dans la pratique, Constance Associés n'a pas voté sur l'exercice clos au 31 mars 2017 au titre des participations du FCP Constance Be World.

C) Eléments comptables

C-1) Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

C-1-a) Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

C-1-b) Comptabilisations des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

C-1-c) Affectation des sommes distribuables

L'OPC a opté pour :

- Le mode de capitalisation pour les revenus.
- Le mode de capitalisation pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

C-1-c) Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, avocats, distribution)	Actif net	Part « A/eur » : 2,40% TTC maximum Part « I/EUR » : 1,20% TTC maximum
Frais indirects maximum	Actif net	NS
Commission de surperformance	Actif net	20% TTC de la surperformance du fonds au-delà de celle de l'indice de référence, BLOOMBERG WORLD INDEX dividendes nets réinvestis, uniquement si celle-ci est positive avec High water Mark (1)

***Mécanisme de la High Water Mark** : la commission de surperformance sera facturée à l'OPCVM si et seulement si la valeur liquidative constatée le dernier jour de bourse de l'exercice est supérieure à la plus haute des valeurs liquidatives constatées le dernier jour de bourse de chaque exercice précédent.*

***Indicateur de référence** : Bloomberg World Index, dividendes nets réinvestis.*

Calculée selon la méthode indiquée, la commission de surperformance est calculée sur des périodes de référence courant de la première valeur liquidative du mois de janvier de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année, toutefois, à la mise en place de cette commission de surperformance en septembre 2013, la première période de calcul, la période de référence court de septembre 2013 à mars 2015.

Les frais de gestion variables ne sont provisionnés que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence, soit entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Elle est prélevée à chaque valeur liquidative et perçus par la société de gestion à la fin de l'exercice comptable du fonds selon le mode de calcul suivant :

- la commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et le taux de référence défini ci-après, sur l'exercice de l'OPCVM.
- la performance du fonds est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :
- si sur l'exercice du FCP, la performance du fonds (calculée coupon brut réinvesti) après imputation des frais de gestion fixes est supérieure au taux de référence défini ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de la différence entre la performance du FCP et ce taux de référence.

Le taux de référence est calculé dividendes réinvestis.

- si sur l'exercice du FCP, la performance du FCP est inférieure au taux de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

- la surperformance fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous performance du FCP par rapport au taux de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision constituée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachat de part, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est acquise à la société de gestion.

Les frais de gestion variables sont définitivement acquis à la société de gestion à la fin de chaque période de référence, qui est l'exercice comptable du fonds.

C-1-d) Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Commissions de mouvement Dépositaire 100%	Prélèvement sur chaque transaction	Marchés actions et obligations : 0,0598% TTC Maximum
		MONEP – EUREX (€)
		Futures – Options sur indices 2,39€/lot TTC
		Options 0,3588% TTC Minimum 10€
		LIFFE
		Futures – Options 2,093 £/lot TTC
CME-BOT US Futures 2,392 \$/lot TTC		

C-1-e) Méthodes de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts de FCT : Evaluation au dernier cours de Bourse du jour pour les FCT cotés sur les marchés européens.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - Exception : les BTAN et les BTF sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.



Valeur de marché retenue :

BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

Options cotées sur des Places européennes : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Options cotées sur des Places nord-américaines : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Opérations d'échange (swaps) : Néant

Contrats de change à terme

- Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

C-1-f) Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal, les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.



- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

C-1-g) Garanties données ou reçues

Néant

C-2) Composition de l'actif au 31 mars 2017

Voir tous ces éléments dans le rapport audité du commissaire aux comptes en pages suivantes, incluant :

- Inventaire détaillé du portefeuille
- Actif net
- Nombre de parts en circulation
- Valeur liquidative
- Engagements hors bilan
- Documents de synthèse définis par le plan comptable
- Certification donnée par le commissaire aux comptes

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2017	31/03/2016
Actif net en début d'exercice	11 511 767,87	9 412 128,68
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	5 213 120,75	4 396 227,50
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-974 353,95	-1 803 109,11
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 504 622,37	1 573 107,42
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-660 953,98	-679 837,14
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-55 869,87	-30 090,91
Différences de change	-12 698,41	-9 266,09
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 421 219,32	-1 200 515,67
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>2 844 555,78</i>	<i>1 423 336,46</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 423 336,46</i>	<i>2 623 852,13</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-41 974,16	-146 876,81
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	17 904 879,94	11 511 767,87

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	377 363,04	2,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	USD	USD	GBP	GBP	CAD	CAD		
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	11 498 960,65	64,22	1 018 479,36	5,69	725 120,08	4,05	2 019 016,71	11,28
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 135,43	0,01	2 715,82	0,02	0,00	0,00	2 684,25	0,01
Comptes financiers	1 303,28	0,01	921,33	0,01	209 370,29	1,17	155 911,39	0,87
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2017
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2017
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2017
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2017	31/03/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-10 502,07	-174 489,39
Total	-10 502,07	-174 489,39

	31/03/2017	31/03/2016
A1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-50 374,41	-164 458,36
Total	-50 374,41	-164 458,36
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2017	31/03/2016
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	39 872,34	-10 031,03
Total	39 872,34	-10 031,03
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2017	31/03/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	831 213,71	1 025 410,96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	831 213,71	1 025 410,96

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2017	31/03/2016
A1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	547 444,03	825 660,43
Total	547 444,03	825 660,43
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2017	31/03/2016
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	283 769,68	199 750,53
Total	283 769,68	199 750,53
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
08/02/2013	A1 PART CAPI A *	882 750,00	5 885,000	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	C1 PART CAPI P *	736 500,00	4 910,000	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	II PART CAPI I *	75 000,00	5,000	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2014	A1 PART CAPI A	4 362 889,07	23 063,000	189,17	0,00	0,00	0,00	0,76
	II PART CAPI I	1 334 206,03	69,700	19 142,12	0,00	0,00	0,00	282,70
31/03/2015	A1 PART CAPI A	6 942 622,72	26 680,000	260,22	0,00	0,00	0,00	18,72
	II PART CAPI I	2 469 505,96	92,700	26 639,76	0,00	0,00	0,00	2 157,03
31/03/2016	A1 PART CAPI A	9 249 841,80	37 195,000	248,69	0,00	0,00	0,00	17,77
	II PART CAPI I	2 261 926,07	87,700	25 791,63	0,00	0,00	0,00	2 163,27
31/03/2017	A1 PART CAPI A	11 777 028,39	41 027,000	287,06	0,00	0,00	0,00	12,11
	II PART CAPI I	6 127 851,55	203,440	30 121,17	0,00	0,00	0,00	1 590,84

* Date de création (1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI A		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	7 472,00000	1 992 525,46
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-3 640,00000	-966 523,78
Solde net des Souscriptions / Rachats	3 832,00000	1 026 001,68
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	41 027,00000	

	En quantité	En montant
II PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	116,00000	3 220 595,29
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-0,26000	-7 830,17
Solde net des Souscriptions / Rachats	115,74000	3 212 765,12
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	203,44000	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2017
FR0011400712 A1 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	246 984,17
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	11,74
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2017
FR0011400738 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	49 029,52
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2017
Créances	Coupons et dividendes	6 535,50
Total des créances		6 535,50
Dettes	Frais de gestion	33 899,31
Total des dettes		33 899,31
Total dettes et créances		-27 363,81

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	17 554 880,71	98,04
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	17 554 880,71	98,04
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	6 535,50	0,04
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-33 899,31	-0,19
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	377 363,04	2,11
DISPONIBILITES	377 363,04	2,11
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	17 904 879,94	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			17 554 880,71	98,05
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			17 554 880,71	98,05
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass. (sauf Warrants et Bons de Sous.)			17 554 880,71	98,05
TOTAL CANADA			1 157 324,27	6,46
CA0636711016 BANK OF MONTREAL	USD	2 400	167 894,49	0,94
CA1366812024 CANADIAN TIRE CL.A	CAD	1 500	166 119,87	0,93
CA29250N1050 ENBRIDGE	CAD	4 144	160 356,68	0,90
CA5649051078 MAPLE LEAF FOODS	CAD	7 000	158 401,68	0,88
CAS9151K1084 METHANEX	CAD	5 500	240 241,85	1,34
CA82509L1076 SHOPIFY SUB. VTG CLASS A	USD	4 150	264 309,70	1,47
TOTAL SUISSE			345 175,77	1,93
CH0010570767 CHOCOLADEFABRIKEN LINDT BP	CHF	65	345 175,77	1,93
TOTAL CURACAO			296 226,27	1,65
AN8068571086 SCHLUMBERGER	USD	4 055	296 226,27	1,65
TOTAL CAYMANES ILES			1 173 923,98	6,56
KYG2953R1149 AAC TECHNOLOGIES	HKD	25 000	273 701,76	1,54
KYG875721634 TENCENT	HKD	8 400	225 283,48	1,26
US01609W1027 ALIBABA GROUP SPON ADR	USD	2 400	242 065,29	1,35
US22943F1003 CTRIP COM INTERNATIONAL ADR	USD	5 700	262 047,52	1,46
US9485961018 WEIBO SP ADS-A REPRES.1 ACT.	USD	3 500	170 825,93	0,95
TOTAL ALLEMAGNE			434 786,50	2,43
DE0006231004 INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	12 200	233 569,00	1,31
DE000A0D9PT0 MTU AERO ENGINES	EUR	1 650	201 217,50	1,12
TOTAL DANEMARK			537 799,65	3,00
DK0010272202 GENMAB	DKK	1 600	288 898,75	1,61
DK006048595 COLOPLAST B	DKK	3 400	248 900,90	1,39
TOTAL FRANCE			1 155 220,70	6,45
FR000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	770	341 957,00	1,90
FR000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	4 800	336 144,00	1,88
FR0000125684 ZODIAC AEROSPACE	EUR	13 426	314 839,70	1,76

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR000130650 DASSAULT SYSTEMES	EUR	2 000	162 280,00	0,91
TOTAL ROYAUME UNI			1 181 354,07	6,60
GB0002634946 BAE SYSTEMS	GBP	23 323	175 154,91	0,98
GB0003308607 SPECTRIS	GBP	7 500	218 987,06	1,22
GB0005758098 MEGGIT	GBP	22 558	117 413,50	0,66
GB0009697037 BABCOCK INTL GROUP	GBP	114	1 175,27	0,01
GB0031743007 BURBERRY GROUP	GBP	9 238	186 157,26	1,04
GB00B03MLX29 ROYAL DUTCH SHELL CL.A	EUR	6 616,88859	162 874,71	0,91
GB00B0WMWD03 QINETIQ GROUP	GBP	98 000	319 591,36	1,78
TOTAL ISRAEL			165 324,10	0,92
US6536561086 NICE ADR	USD	2 600	165 324,10	0,92
TOTAL JAPON			530 060,81	2,96
JP3236200006 KEYENCE	JPY	300	111 869,51	0,62
JP3336000009 SANTEN PHARMACEUTICAL	JPY	13 000	175 290,67	0,98
JP3399310006 START TODAY CO.	JPY	11 790	242 900,63	1,36
TOTAL PAYS-BAS			540 422,00	3,02
NL0000395317 WESSANEN	EUR	13 700	173 442,00	0,97
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	2 950	366 980,00	2,05
TOTAL SUEDE			106 995,24	0,60
SE0000135485 RAYSEARCH LABORATORIES CL.B	SEK	4 340	106 995,24	0,60
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			9 930 267,35	55,47
US00782L1070 ADVANCEPIERRE FOODS HOLDINGS I	USD	6 000	174 932,19	0,98
US0116421050 ALARM.COM HOLDINGS	USD	8 110	233 188,10	1,30
US0162551016 ALIGN TECHNOLOGY	USD	3 200	343 346,74	1,92
US02079K1079 ALPHABET CLC	USD	150	116 391,36	0,65
US02079K3059 ALPHABET CL.A	USD	270	214 110,93	1,20
US0231351067 AMAZON COM	USD	660	547 298,10	3,06
US0378331005 APPLE	USD	2 030	272 780,66	1,52
US14040H1059 CAPITAL ONE FINANCIAL	USD	3 600	291 811,80	1,63
US1510201049 CELGENE	USD	2 755	320 647,88	1,79
US20825C1045 CONOCOPHILLIPS	USD	5 390	251 425,78	1,40
US2546871060 DISNEY WALT - DISNEY	USD	1 775	188 258,58	1,05

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US29786A1060 ETSY	USD	15 500	154 115,61	0,86
US30303M1027 FACEBOOK CL.A	USD	2 670	354 759,61	1,98
US3703341046 GENERAL MILLS	USD	4 500	248 381,82	1,39
US4128221086 HARLEY-DAVIDSON	USD	3 980	225 226,83	1,26
US4592001014 IBM	USD	2 090	340 428,96	1,90
US46120E6023 INTUITIVE SURGICAL	USD	370	265 264,15	1,48
US4627261005 IROBOT	USD	4 500	278 393,04	1,55
US4878361082 KELLOGG	USD	4 000	271 667,76	1,52
US5017971046 L BRANDS	USD	2 500	110 139,37	0,62
US5500211090 LULULEMON ATHLETICA	USD	4 000	194 069,78	1,08
US5949181045 MICROSOFT	USD	5 900	363 458,98	2,03
US64110L1061 NETFLIX	USD	2 500	345 641,19	1,93
US67066G1040 NVIDIA	USD	3 200	326 046,21	1,82
US69370C1009 PTC	USD	3 700	181 867,93	1,02
US6988131024 PAPA JOHNS INTERNATIONAL	USD	3 300	247 060,14	1,38
US72348P1049 PINNACLE FOODS	USD	6 000	324 777,85	1,81
US7374461041 POST HOLDINGS	USD	1 900	155 540,17	0,87
US7415034039 PRICELINE GROUP	USD	216	359 623,53	2,01
US7551115071 RAYTHEON	USD	1 400	199 700,68	1,12
US79466L3024 SALESFORCE.COM	USD	900	69 442,52	0,39
US82968B1035 SIRIUS XM HOLDINGS	USD	67 000	322 748,11	1,80
US85208M1027 SPROUTS FARMERS MARKET	USD	10 000	216 256,66	1,21
US8552441094 STARBUCKS	USD	8 000	436 928,26	2,44
US8835561023 THERMO FISHER SCIENTIFIC	USD	1 805	259 328,41	1,45
US90184L1026 TWITTER	USD	9 050	126 552,71	0,71
US9024941034 TYSON FOODS CL.A	USD	4 500	259 746,52	1,45
US90346E1038 US SILICA HLDGS	USD	4 500	201 997,01	1,13
US9043111072 UNDER ARMOUR	USD	7 400	136 911,42	0,76

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
 (selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part A1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*